

Russ. Z'rot. Profest d. G. K. K. K.
Petrograd 8 mai 1918
21

Legation de Suisse
en Russie.

POLITISCHES DEPART
+ 10-APR-1918
N° 84a Th b 3

105

au département politique Suisse
Berne

1113 K.

Monsieur le Président de la Confédération

J'ai l'honneur de vous adresser une copie de
la note collective signée par l'unanimité
des Représentants des Suisseurs Neutres en Russie
et envoyée en date de ce jour au Commissaire
du Temple pour les affaires étrangères résidant
actuellement à Moscou.

- « ayant en connaissance par les journaux de
- « l'existence d'articles supplémentaires du traité de
- « paix en vertu desquels les parties contractantes
- « avec la Russie n'opposent pas d'obstacles à
- « la République des Soviets dans la réalisation de
- « la nationalisation de l'industrie dans les plus
- « larges proportions, jusqu'à la confiscation des
- « entreprises sans aucun rachat, garantissant
- « cependant les intérêts des détenteurs allemands
- « d'actions d'entreprises [industrielles] russes en ce
- « sens que lors de la nationalisation de l'entreprise
- « les actions des détenteurs allemands doivent être
- « rachetées au dernier cours coté. (Novaja Jizn du 12 mai)

Recu par
M. K. K. K.



J'ai pris l'initiative d'une convocation
 des Représentants des Pays Neutres à Schragrad
 et leur ai soumis un projet de note collée
 et qui a reçu l'approbation de tous mes
 collègues. Cette note est datée du 7 ²⁰ mai 1918,
 Le texte officiel du traité de paix et de
 ses annexes est publié ces jours-ci par les
 journaux. Aussitôt qu'il me sera possible
 d'en obtenir une traduction je ne manquerai
 pas de vous faire parvenir ces documents.
 Espérant que vous voudrez bien approuver la
 démarche de protection des intérêts de
 vos ressortissants, pour laquelle vu l'urgence
 il n'a pas été possible de demander
 des instructions spéciales. Je vous prie
 d'agréer Monsieur le Président de la
 Confédération l'assurance de ma très
 haute considération.

E. Odier